



INSTRUCTION LABELLISATION DES PROJETS

Numéro : PROC xxx	Version : V6	Date :	Pages : 1 / 2
Préparée par : B GERARD, D. BOISSIER	Contrôlée par : CONSEIL SCIENTIFIQUE	Approuvée par : CONSEIL ADMINISTRATION	

Fiche d'évaluation


Nom du Projet :

Nom, prénom du chef de projet :

Nom prénom de l'Expert :

L'évaluation d'un projet par chaque expert suit un processus passant en revue différents critères. Les critères sont classés en 10 familles.

Numéro	famille	note	Critère	Commentaire de l'expert
1	Cohérence avec la problématique du GIS	Oui ou Non	- préoccupations entrant dans le champ des préoccupations du GIS telles que formulées à l'article 2 de la convention de groupement, - esprit du projet compatible avec les concepts de base du GIS tels que formulés à l'article 2 de la convention de groupement.	
2	Analyse du besoin	1 à 10	- vision claire des besoins scientifiques, - vision claire des besoins industriels, - verrous scientifiques et techniques clés identifiés.	
3	Objectifs du projet	1 à 10	- objectifs clairement identifiés, - objectifs qualifiés et quantifiés, - échéances précisées, - projet positionné par rapport à par rapport à d'autres projets nationaux et internationaux.	
4	Etude bibliographique	1 à 10	- synthétique et précise, - couvrant aussi bien le domaine scientifique qu'industriel.	
5	Les tâches du projet	1 à 10	- elles sont structurées, - elles ont des échéances, - les jalons décisionnels sont précisés, - les tâches présentent des livrables clairement définis, - les pilotes de chaque tâche sont précisés.	
6	L'équipe de projet	1 à 10	- intègre des membres de <i>MR-GenCi</i> , - les responsabilités et les complémentarités des partenaires sont mises en évidence.	
7	La conduite du projet	1 à 10	- pilotage clairement identifié, - existence d'un comité de suivi et de pilotage, - modalités de suivi d'avancement précisés, - mode de décision défini.	
8	La valorisation du projet	1 à 10	- moyens de valorisation précisés, - valorisation pour des applications industrielles précisées, - dépôt de brevet, marque, etc. précisé, - création potentielle d'entreprise identifiée, - transfert technologique vers des PME et les utilisateurs finaux est prévu, - publication et communication des résultats prévues.	
9	Financement	1 à 10	- financement détaillé acquis ou pressenti, - sources de financement mixtes : public - privé.	
10	Risques du projet	1 à 10	- les risques sont identifiés, - les parades pour maîtriser les risques identifiées.	

		INSTRUCTION LABELLISATION DES PROJETS	
Numéro : PROC xxx	Version : V6	Date :	Pages : 2 / 2
Préparée par : B GERARD, D. BOISSIER	Contrôlée par : CONSEIL SCIENTIFIQUE	Approuvée par : CONSEIL ADMINISTRATION	

Rappel des critères de labellisation

Pour être labellisé, un projet doit réunir les 3 conditions suivantes :

- Les deux experts répondent oui au critère 1,
- La moyenne de la note des 2 experts à chaque critère de 2 à 10 est supérieure ou égale à 5,
- chaque expert doit avoir une note moyenne supérieure ou égale à 7/10.